

Le Règlement (CE) n° 861/2007 instituant une procédure européenne de règlement des petits litiges (PERPL) est destiné à simplifier et à accélérer le règlement des litiges transfrontières de faible importance et à réduire les coûts en proposant un instrument facultatif complémentaire aux possibilités offertes par les législations nationales. Cette procédure peut servir à traiter les demandes transfrontières dont le montant ne dépasse pas 2 000 € et les décisions rendues dans ce type de litiges ne nécessitent pas de déclaration constatant leur force exécutoire dans les autres États membres.

L'atelier fournira aux participants une présentation détaillée de la PERPL et une expérience pratique de son application. Des présentations théoriques seront conjuguées à des exercices en groupes, à un apprentissage électronique qui fera davantage connaître les outils e-justice disponibles, et à des sessions interactives qui favoriseront l'échange de bonnes pratiques et d'expériences.

Le matériel de l'atelier comprend :

- un **cours e-learning**, qui fournira une vue d'ensemble du Règlement,
- la **documentation de référence**, notamment la législation et la jurisprudence de l'UE sur le sujet,
- **des liens vers les outils en ligne** permettant l'application de la PERPL,
- **des études de cas**, qui seront analysées au cours de l'atelier, et
- une **bibliographie générale** répertoriant les publications représentatives et la jurisprudence pertinente des États membres.

Avant l'atelier, essayez le cours interactif sur la procédure européenne de règlement des petits litiges développé par le professeur Xandra Kramer :

[Cours interactif sur la procédure européenne de règlement des petits litiges](#)

Le cours interactif contient :

- Un aperçu du Règlement 861/2007
- Une information sur l'application de la PERPL
- Un quiz pour évaluer vos connaissances sur la PERL



Intervenants

Aude Fiorini, *Senior Lecturer*, Université de Dundee, Ecosse

Séverine Menetrey, *Assistant professeur en droit judiciaire privé*, Université du Luxembourg

Pour plus d'information sur ce projet :
https://www.era-comm.eu/EU_Civil_Justice_Training_Modules/index_.html

Renseignements complémentaires :
Christel Wilson
Tel. +49 (0)651 937 37 121
Fax. +49 (0)651 937 37 773
E-mail: cwilson@era.int



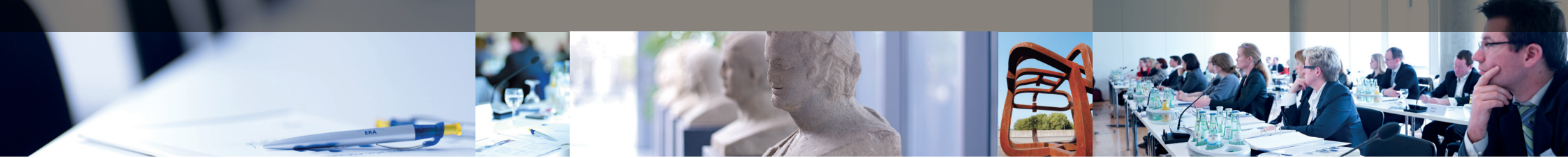
ATELIER SUR LA PROCEDURE EUROPEENNE DE REGLEMENT DES PETITS LITIGES

Paris, 27-28 novembre 2014
Ecole Nationale de la Magistrature
8, rue Chanoinesse, Paris, France

Organisateurs :
Académie de Droit Européen (ERA), pour le compte de la Commission européenne (Autorité contractante), en coopération avec l'École Nationale de la Magistrature

Langue :
français

Référence de l'événement :
114DV59



Jeudi 27 novembre 2014

- 08h45 Arrivée et inscription des participants
- 09h00 Bienvenue
- I. CADRE JURIDIQUE DE L'UE RELATIF AUX PETITS LITIGES
Séverine Menetrey
- 09h15 Aperçu du cadre juridique des procédures européennes
- 10h30 Champ d'application du Règlement sur la PERPL
- 11h10 Pause café
- 11h30 Compétence internationale et droit applicable dans les affaires transfrontières
- 12h30 Exercice I : étude de cas sur l'applicabilité du Règlement sur la PERPL
- 13h30 Déjeuner

II. LA PERPL : INTRODUCTION DE LA DEMANDE (Exercice II)
Aude Fiorini

- 15h00 Lancement de la procédure
- 16h30 Pause café
- 17h00 Conduite de la procédure et rôle du juge
- 18h00 Fin de la première journée de l'atelier
- 20h00 Dîner

Vendredi 28 novembre 2014

III. LA PERPL : DÉFENSE ET DÉCISION
Aude Fiorini

- 09h00 Défense et demande reconventionnelle
- 09h30 Conclusion de la procédure, reconnaissance et exécution
- 10h15 Mécanismes de recours et de révision
- 11h00 Pause café
- IV. ÉTUDE DE CAS DE CONSOLIDATION SUR LA PERPL
Aude Fiorini
- 11h20 Exercice III – Consolider la PERPL
- 13h30 Session de clôture